

Du français métropolitain à ses suffragants africains : étude comparative du français congolais et du français ivoirien

From Metropolitan French to Its African Speakers: A Comparative Study
of Congolese French and Ivorian French

JEAN GILBERT MBAKAMA

Résumé. Cet article examine les rapports entre le français métropolitain et deux de ses variétés africaines les plus dynamiques : le français congolais et le français ivoirien. En mobilisant une approche sociolinguistique et glottopolitique, il interroge la pertinence de la métaphore des « suffragants », héritée du vocabulaire ecclésiastique, pour décrire la relation hiérarchique historiquement établie entre la norme hexagonale et les usages africains. L'analyse montre que, loin d'être de simples dérivations périphériques, les variétés congolaises et ivoiriennes se caractérisent par des dynamiques propres, des innovations lexicales, syntaxiques et pragmatiques, ainsi qu'une légitimité sociolinguistique fondée sur leur ancrage dans les réalités locales.

Mots-clés : Français métropolitain, français congolais, français ivoirien, suffragant.

Abstract. This article examines the relationship between Metropolitan French and two of its most dynamic African varieties: Congolese French and Ivorian French. Drawing on a sociolinguistic and glottopolitical approach, it questions the relevance of the «suffragan» metaphor—derived from ecclesiastical terminology—in describing the historically established hierarchical relationship between the Hexagonal norm and African usage. The analysis demonstrates that, far from being mere peripheral offshoots, the Congolese and Ivorian varieties are characterized by their own dynamics, lexical, syntactic, and pragmatic innovations, and a sociolinguistic legitimacy rooted in local realities.

Keywords : Metropolitan French, Congolese French, Ivorian French, suffragan.



Received : 02 may 2026

Accepted : 23 July 2026

Available Online : 13 Auguste 2026

Introduction

Comme le montrent des nombreux travaux en sociolinguistique historique, l'histoire de l'humanité offre des nombreux exemples de communautés ou des peuples qui, après avoir perdu leurs langues sous l'effet de dominations étrangères, soient-elles politiques, militaires ou culturelles, ont cependant reconstruit une nouvelle culture, une nouvelle identité, une nouvelle langue à partir de la langue imposée.

En effet, la substitution linguistique de la langue du dominé par celle du dominateur, loin d'aboutir à une simple production du modèle dominant, ouvre souvent la voie à des processus d'appropriation, de transformation et de réinvention (Sabourin, P. et Bélanger, 2015). Le cas de la Gaule romanisée en est une illustration la plus emblématique de ce phénomène. À la suite de la conquête romaine, la majorité des langues gauloises s'est progressivement effacée au profit du latin. Toutefois, ce latin prononcé par les gosières gaulois, façonné, du reste, par des pratiques phonétiques et culturelles de populations locales, a dû évoluer, au fil des siècles pour donner naissance au français qui, en réalité n'est que le fruit du latin, langue imposée, mais remodelée par les « *gosières gaulois* » et produisant une langue nouvelle, porteuse d'une culture renouvelée et d'une identité distincte.

Ce processus montre que la domination linguistique ne conduit pas nécessairement à une disparition totale de l'héritage des peuples soumis. Elle peut aussi devenir le point de départ d'une dynamique créatrice et un vecteur d'une identité réinventée. Le français d'Afrique, en l'occurrence, congolais et ivoirien en sont une illustration patente.

Ainsi, notre propos est, ici, de chercher à savoir si le français dit métropolitain peut encore être considéré comme centre normatif face à la vitalité des variétés africaines dont le français congolais, d'une part, et ivoirien, de l'autre.

I. Élaboration des termes

1.1. Métropolitain et suffragant

Les termes « *métropolitain* » et « *suffragant* » sont deux termes empruntés au vocabulaire ecclésiastique : le premier désigne l'archevêque à la tête d'une province ecclésiastique (archidiocèse), tandis que le second désigne un évêque placé sous son autorité dans un diocèse suffragant. Donc, on peut dire qu'un évêque suffragant est subordonné à un évêque métropolitain que l'on appelle « *archevêque* » (Herbermann, C. G., 1911).

Par métaphore symbolique, nous suggérons une relation hiérarchique entre le français de France dit hexagonal ou de référence et ses variétés africaines, ce qui est, à notre avis, pertinent pour un article de sociolinguistique critique se focalisant plus précisément sur les dynamiques entre normes et contextes socio-culturels.

1.2. Norme

Une norme, en linguistique, est un ensemble des règles et de références qui définissent ce que l'on considère comme le « bon usage » d'une langue dans une société donnée. Elle sert de modèle, souvent lié à des critères esthétiques, culturels ou sociaux, et se distingue de la simple diversité des usages quotidiens (Legendre, R., 2006).

En français, cette idée de norme s'est institutionnalisée au XVIII^e siècle avec la création de l'académie française qui visait à codifier le bon usage (Auroux, S., 1992). Elle a pour finalité de chercher à établir un idéal esthétique ou socioculturel en distinguant les usages jugés corrects de formes considérées comme fautives ou marginales.

1.3. Variation

Une variation linguistique désigne les différences dans la manière dont une langue est parlée ou utilisée selon des facteurs comme la région, le groupe social, l'époque ou la situa-

tion. Autrement dit, une langue n'est jamais uniforme : elle varie constamment dans ses usages, son vocabulaire, sa grammaire, et varie dans ses sons. Bref, la variation linguistique est le mouvement naturel d'une langue, qui change selon le contexte historique, géographique et socioculturel (Labov, W., 1972). Donc, cette notion de variation linguistique a pour conséquence logique le « pluri centrisme linguistique ».

1.4. Pluricentrisme linguistique

Ce terme désigne une situation où une langue possède plusieurs centres normatifs, chacun définissant sa propre variété standard reconnue. Autrement dit, il n'existe pas une seule norme unique, mais plusieurs coexistant et légitimes dans différents espaces géographiques ou culturels (Clyne, M., 1992).

En fait, une langue est dite polycentrique lorsqu'elle dispose de plusieurs variétés standards officiellement utilisées dans différents pays ou régions. Le pluricentrisme peut être symétrique ou asymétrique. Il est symétrique lorsque les variétés ont un poids comparable, comme l'anglais britannique et américain. Il peut aussi être asymétrique lorsqu'une variété domine comme l'Allemand d'Allemagne par rapport à celui de Suisse voire celui d'Autriche (Clyne, M., 1992). Donc, cette notion de pluri centrisme fait, à son tour, appel à celle de « glottopolitique ».

1.5. Glottopolitique

Ce terme est entendu comme l'étude et la pratique des interventions sociales et politiques sur les langues et leurs usages.

Elle analyse comment les décisions, les institutions et même les comportements quotidiens influencent la gestion, la promotion ou la marginalisation des langues dans une société (Calvet, L.-J., 1999).

Autrement dit, il n'y a pas de communauté sociale sans glottopolitique, car chaque société régule, consciemment ou non, ses po-

litiques linguistiques. La glottopolitique peut être institutionnelle (création de l'académie française pour codifier le « bon usage »), éducative (choix de la langue d'enseignement), juridique (lois sur la langue officielle, ex loi Tourbon en France), sociale (correction d'une faute dans une conversation ou stigmatisation d'un accent) ou culturelle (promotion d'une langue minoritaire dans les médias ou interdiction d'un dialecte).

II. Le français congolais

Par français congolais, il faut entendre l'ensemble des usages du français en République Démocratique du Congo, marqué par les influences locales tant linguistiques, culturelles que sociales qui le distinguent du français hexagonal dit standard ou de référence.

2.1. Définition générale

Le terme « français congolais » renvoie à une variété du français pratiqué en RDC, où le français est langue officielle et de scolarisation (médium scolaire). Il s'agit, en fait, d'un français régionalisé, influencé par les langues nationales, notamment Lingala, Kikongo, Kiswahili et Tshiluba, ainsi que par les réalités socioculturelles locales.

Bref, ce n'est pas une langue différente, mais une variété du français qui possède ses propres particularités lexicales, syntaxiques et phonétiques (Mumbanza, M., 2005).

2.2. Caractéristiques principales

Le « français congolais » se singularise par les caractéristiques ci - dessous :

2.2.1. Lexique

Il y a ici, emploi de mots ou expressions appropriés au contexte congolais.

Exemples :

- Toucher pour tenir : Touchez-moi mon sac. Ici, l'allusion est faite au lingala où les verbes toucher et tenir se traduisent par « kosimba ».

- Fermer pour détenir : souvent les jeunes disent : tel a fermé mon stylo au lieu de dire : il détient ou il a ravi mon stylo.
- Rire pour se moquer : on va me rire pour "on va se moquer de moi".
- Prêtre, grand prêtre ou mopao: riche ou patron.
- Preso, président : une personne respectable.
- Wewa ou maniemment : motard, motocycliste.
- Kuluna, kuluneur : bande des jeunes délinquants organisés qui se livrent à des actes des violences, voire vols à main armée.
- Momie, petite : fille, petite amie, copine.
- bébé (bèbè) : copin ou copine.
- Cara : semblant ou faire semblant.
- Charisme : équilibré, imperturbable.
- Mystique : compliqué, dur à cuir, dur de caractère.
- Diabo : la colère.
- Ofele : altération locale pour dire "aux frais de l'Etat", "à titre gracieux", "gratuit".
- Maboko banque : gérer ou distribuer de l'argent à la main en dehors du circuit bancaire officiel.

2.2.2. Syntaxe

Il est constaté, ici, un calque des langues nationales qui cohabitent avec le français.

Exemples :

- Je ne veux pas à moi : Je ne veux pas.
- Laisse à toi ça : Laisse ça
- Tu pars à toi : tu pars
- Mange à toi : Mange.
- Mettez en bas : laissez tomber (tiya na se).

- Eteignez le feu : calmez-vous.

Ces quatre phrases sont calquées sur la syntaxe du lingala où l'on dit :

- Nalingi na ngai te qui se traduit littéralement par : Je ne veux pas à moi, alors que littéralement ça peut se traduire par : Je ne veux pas, moi.
- Tika na yo : laisse à toi, et littéralement on dira : laisse ça.
- Kende nayo : pars à toi : pars
- Lia nayo : mange à toi : mange.

2.2.3. Prononciation

Certaines voyelles ou consonnes sont adaptées aux habitudes phonétiques locales.

Exemple :

- Wonze : Onze
- Ensemblée : assemblée nationale.
- Aradical : radical
- Hémorraïde : hémorroïde
- Lhernie : la hernie
- Carcon : garçon.

III. Le Français ivoirien (le Nouchi)

3.1. C'est quoi le nouchi ?

C'est un argot ivoirien devenu une véritable langue vivante identitaire, né dans les quartiers populaires d'Abidjan et aujourd'hui utilisé largement dans la vie courante, la musique, les médias et même certains discours politiques, voire religieux (prédication dans les églises) (Messou Ghislain, B., 2025).

Apparu vers les années 1980 dans les quartiers populaires d'Abidjan, le nouchi servait de code linguistique des jeunes « désœuvrés » ou « marginalisés communément appelés « nou-

chis ». Ce code qui se distinguait du français académique s'est progressivement diffusé dans toute la société devenant ainsi, une marque culturelle et identitaire (Kouadio, P.A.). C'est un mélange créatif constitué du français populaire, le dioula, baoulé, bété, attié...

Le français « ivoirien » est une variété du français parlée en Côte d'Ivoire influence des langues locales (le dioula, la baoulé, le bété, le senonfo, le gonro....) et par les réalités socioculturelles, sa prononciation et ses usages pragmatiques.

En fait, par définition, le français ivoirien se veut une appropriation locale du français, la seule langue officielle de la Côte d'Ivoire. Il est pratiqué dans l'administration, l'école, mais aussi dans la rue, les marchés, les places publiques, la musique, les médias, etc.

3.2. Caractéristiques principales

3.2.1. Lexique

Le français ivoirien présente un lexique spécifique dont en voici quelques perles :

- Faire palabre : se disputer, se chamailler, se quereller
- Gombo : opportunité financière ou une affaire lucrative
- Djo : ami, camarade
- Parler cadeau : parler inutilement ou gratuitement
- Connaitre papier : être instruit, être lettré
- Faire papier longueur : faire des longues études
- La monnaie : pièces de monnaie ou petite coupures de billets de banque. Parler de la monnaie, c'est penser à l'échange.
- Quellième : Pour désigner le rang d'un élément dans une série, il est synonyme de quantième. Cependant, quellième n'existe

pas en français normatif. C'est une forme fautive ou populaire probablement née par analogie avec deuxième, enième ; etc.

- On dit quoi : Quelles nouvelles, comment allez-vous, comment ça va ?
- Bonne arrivée : c'est une formule de politesse très répandue en Côte d'Ivoire. Elle signifie "bienvenue" ou "je suis heureux de ton arrivée".
- Bon aller : pour souhaiter un bon départ ou un bon voyage.
- Prendre photo : photographier ou se faire photographier.

3.2.2. Syntaxe

Il est constaté, ici, une omission à grande échelle des articles. C'est le cas, par exemple, lorsque l'on dit, maison en lieu et place de la maison : *Tu as vu maison là ? Je prends café au lieu de je prends du café.*

Il y a aussi, en Côte d'Ivoire, l'usage fréquent des particules comme "dè", "oo", "hein", placées en fin de phrase ou de mot. Cet usage relève d'un phénomène linguistique qu'on peut appeler « *marqueurs discursifs* » (Kouadio N'Guessan, J. 2008) ou « *particules phatiques* ». Ces derniers sont des petits mots ou sons qui n'ont pas de sens lexical fort, mais qui servent à structurer la conversation, marquer l'émotion, insister ou maintenir le contact avec l'interlocuteur. En linguistique, on les classe dans le lot des particules phatiques qui entretiennent le lien social, ou encore parmi les marqueurs pragmatiques, qui modifient le discours.

Par exemples :

- "dè" : sert à insister ou à confirmer (j'ai mangé dè : j'ai vraiment mangé).
- "oo" : marque l'évidence ou l'exclamation (Il est parti oo : il est effectivement parti, bel et bien parti).
- "hein" : demande de confirmation (Tu suis hein).

Outre cela, il sied de dire que ces particules ont aussi une fonction sociolinguistique, notamment renforcer l'oralité. Elles donnent au discours une musicalité et une expressivité propre.

3.3.3. Prononciation

Le français ivoirien est caractérisé par certains éléments dont le plus en vogue sont :

- Influence des langues locales ivoiriennes

Il appert que les langues locales dont dioula, baoulé, etc., influencent la réalisation des sons. Certaines voyelles et consonnes sont adaptées en fonction des habitudes articulaires locales.

- L'accentuation et le rythme

En Côte d'Ivoire le français est souvent syllabique, c'est-à-dire, chaque syllabe est prononcée avec un poids égal, ce qui n'est pas le cas avec le français de France où l'accent tombe enfin de groupe.

Quant aux voyelles, il y a tendance à ouvrir les voyelles, par exemple, . Les voyelles nasales, parfois dénasalisées.

IV. Comparaison de deux variétés

4.1. Points communs

Les deux variétés, français congolais et français ivoirien (le nouchi) ont, en commun, l'appropriation, la créativité et l'africanisation ou l'indigénisation.

En fait, le français congolais et le français ivoirien sont en quelque sorte des laboratoires vivants d'appropriation, de créativité et d'indigénisation ou africanisation.

4.1.1. Les appropriations

Il est constaté, ici :

Un lexique adapté aux réalités locales RDC

- Lisheti (machette), Lifanto (l'enfant)
- Lesheki : échec
- Coop (kop) : opportunité financière.
- Kiper (s'occuper, s'intéresser)
- Mayokapa : une personne qui n'écoute pas les conseils.
- Inkipa : indifférent, imperturbable
- transport : argent de transport.
- Bosser : travailler dur, s'asseoir.
- Rapiditer : faire vite (usage abusif du substantif "rapidité"), jusqu'en faire un verbe du 1er groupe de conjugaison.
- Damer (damaze) : manger
- Damaz : à manger, nourriture, repas,...
- Momifier : coucher avec une fille.
- Momie : petite amie.

Un lexique adapté aux réalités locales en Côte d'Ivoire (Lafage, S., 2002 ; Guébo Yoroba, J., 2016).

- Gaou : naïf.
- Gombo : opportunité financière.
- Coupé décalé : style.
- Gbaka : minibus de transport.
- Maquis : restaurant.
- Brouteur : arnaqueur.
- Yako : expression de compassion ou de consolation.
- Akwaba : bienvenue.
- Mougou : rapport sexuel, coucher avec une fille.

Emploi abusif des temps verbaux : Le présent est utilisé à la place du futur, par exemple : Je viens chez vous demain (Fréquent dans les deux variétés).

4.1.2. Créativités (métaphore et néologismes)

RDC

- Lar : argent.
- Palais : la maison.
- Phaser : dormir, se mettre au lit.
- Mukompra (mukomprena) : incompréhension.
- Ligne onze : aller à pied, faire le pied.
- Article 15 : se débrouiller.
- Nualer ou tafer : fumer du chanvre.
- Nua : chanvre.
- Shimboki : cigarette.
- Masta : camarade.
- Phaseur : délinquant, enfant de la rue.
- Shegué : délinquant, enfant de la rue, voleur.
- Maniement : motocycliste, motard.
- Poro ou Nchofa : chauffeur.
- Kilelo : modernité.
- Vieux : aîné, grand.
- Grand prêtre : riche, patron.
- Preso ou président : formule désignant une personne respectable.
- Revesser : se dévoiler ou dévoiler.
- Revesse : découverte.
- Tshoko : le fait de se bronzer la peau.
- Zibulateur (du kikongo : ‘*kuzibula*’ : ouvrir) : décapsuleur ou ouvre-bouteille.
- Mpiakeur : qui est sans argent, sans ressource.
- Djogo : jeune homme musclé, athlétiquement bâti et admiré, ou encore joueur. Ce terme désigne aussi une personne qui joue bien au football ou au ballon. Ex. : il est vrai djogo, ce garçon. C’est un djogo.
- Mbala : une personne qui ne sait pas jouer au football. Il désigne aussi une fille séduisante (pour sa force physique ou ses exploits).
- Insalamable : qui ne peut pas se faire ou impossible.
- Kelbul : une déformation volontaire de “Quelle boule !”. Une manière fami-

lière ou ironique de dire : “Quel choc”, “Quelle surprise”, “Quel scandale”. C’est une phase exclamative exprimant une vive émotion (surprise, admiration, effroi, etc. elle est une phrase elliptique, car elle manque de verbe. Son développement complet serait : Quelle boule c’est ! ou quelle boule est-ce ?

- Bul (boule) : une idée, une stratégie, un complot, une conspiration, secret.
- Buler (bouler) : deviner, découvrir, peaufiner, penser à...
- Ex. : j’ai bulé (boulé) ça : j’ai pensé à ça ; j’ai deviné cela.
- Changeler : changer pour.
- Menteler : calomnier, mentir pour.

En fait, en RDC, certains verbes usuels français, quel que soit le groupe de conjugaison, sont formés sur base d’infexion.

Exemple : changer : chang – el – er = changer
ler : changer pour, en faveur de.

Il sied de noter qu’en linguistique africaine, notamment dans les langues bantoues, l’infixe el s’intercale parfois entre le radical verbale et la finale. C’est un infixe applicatif ou marque d’applicabilité qui exprime l’idée de ‘*faire pour*’ ou ‘*agir en faveur de*’. Il s’agit d’un morphème inséré dans le radical verbal pour indiquer que l’action est réalisée au bénéfice de quelqu’un ou pour un but précis. C’est par exemple, quand on dit en lingala : Kokoma signifie “écrire”, tandis que ‘*Kokomela*’ (*ko-kom-el-a*) veut dire : écrire pour ou au bénéfice de (Gerrit J. Dimmendaal et Rainer Vossen, 2020).

Côte d’Ivoire :

- Papier longueur : celui qui a fait des longues études (détenir plusieurs diplômes).
- Connaître papier : avoir étudié, être instruit.
- Go : petite amie
- Bosser : travailler.

4.1.3. Africanisation ou indigénisation

Ici, l'allusion est faite à ce qui suit à la prosodie et au rythme : accent syllabique, intonation héritée des langues africaines.

Côte d'Ivoire

- Je n'ai pas d'argent óó
- Bonne arrivée óó

RDC

- Muconfia : confiance.
- Pure moi : acquis à moi.

Ces phénomènes prouvent à suffisance que le français en Afrique n'est pas seulement "appris", mais bien recréé ou réinventé pour refléter les réalités socio-culturelles et linguistiques locales.

4.2. Points de divergences

Il existe des divergences notables entre le français congolais et le français ivoirien, liées aux substrats linguistiques locaux, aux usages sociaux et aux variétés populaires.

4.2.1. Substrat linguistique

En RDC, le français est influencé par les langues bantoues dont le lingala, le kikongo, le kiswahili et le tshiluba, dites langues nationales puisqu'à grande diffusion. Cela se traduit donc, par des références phonétiques et des emprunts locaux : (Kuzu : hotel ; malewô : restaurant ; nganda ou ekala : bistrot ; moziki : tontine ; etc.).

En Côte d'Ivoire, le français est marqué par les langues locales telles que le dioula, le baoulé, le mandé, le kru, ... Les interférences à ces langues entraînent des variations morpho-syntaxico-lexicale.

4.2.2. Variétés populaires

RDC, on distingue le français standard (utilisé dans l'administration, enseignement, etc.),

le français populaire quotidien (avec simplification grammaticale) et l'hybridation linguistique, c'est-à-dire, des mélanges du français avec les langues locales.

Par exemple, avec lingala :

- Yaya : grande sœur ou grand frère
- Mopao : patron.

En Côte d'Ivoire, on note trois variétés qui coexistent (N'gatta Koukoua E. et al., 2021) :

- Français standard (élite, administration), proche du français de France, avec quelques adaptations lexicales et phonétiques locales.
- Français populaire ivoirien pratiqué par une large partie de la population n'ayant pas terminé sa scolarité ou évoluant dans des contextes informels. Il a comme caractéristiques : simplifications grammaticales, emprunts aux langues locales, prononciations spécifiques.
- le Nouchi, mêlant français et langues locales, et, de créations lexicales originales. Ce français est devenu un marqueur identitaire de la jeunesse.

4.2.3. Lexique et expressions

En RDC, il est constaté un usage fréquent de mots lingala dans le français quotidien. Ce sont les mots du genre '*poto*' ou '*mikili*' pour Europe ou Occident ; *libanga* pour dédicace musicale, etc.

En Côte d'Ivoire, le Nouchi a introduit des termes spécifiques comme '*Gaou*' pour naïf, '*Gombo*' : opportunité financière.

4.2.4. Statut sociolinguistique du français

En RDC, le français est langue officielle et de prestige, le lingala, lui, domine dans la vie courante des kinoïses.

En Côte d'Ivoire, le français est aussi langue officielle, mais le Nouchi est devenu un marqueur identitaire largement reconnu dans les

médias, la musique et les théâtres populaires (Kouadio N'Guessan, J., 2008).

4.2.5. Phonologie

RDC, il y a influence du lingala, c'est-à-dire, tendance à accentuer la dernière syllabe, et les voyelles très ouvertes. Exemple : Mon papa c'est mon amüi (a-müi).

En Côte d'Ivoire, il y a simplification phonétique, c'est-à-dire, abandon de certains phonèmes jugés complexes (Akissi Boutin, B. et al., 2009). Exemple : Mon beau pour beau-frère.

En fait, par simplification phonétique, il importe de noter que dans l'évolution des langues, il y a des phénomènes qui entrent en jeu, notamment l'amuïssement (disparition d'un son), souvent en position finale (latin : amicus, français : ami) ; l'assimilation (un son qui se rapproche d'un autre son voisin pour simplifier l'articulation (ex. : in-poli : impoli) ; la réduction vocalique (certaines voyelles se prononcent plus faiblement ou disparaissent. Exemple : *Tu as vu ?*, pour *t'as vu ?*

Il sied de noter aussi que dans l'acquisition d'une langue par les enfants, ils utilisent des processus phonologiques simplificateurs transitoires. Ce sont, entre autres :

- Les omissions (suppression de consonnes difficiles (Matthieu=Thieu ; Christian=Chris ;
- Les substitutions (remplacement d'un son par un autre plus simple (Bonne année : Bunané) ;
- La réduction des groupes consonantiques (train=tain).

Ces simplifications disparaissent progressivement avec la maîtrise phonologique. Donc, dans les variétés populaires et régionales, le français populaire congolais a tendance à accentuer la dernière syllabe et ouvrir les voyelles, ce qui simplifie la prosodie. Tandis que le français ivoirien (nouchi) simplifie,

quant à lui, des groupes et réduit des voyelles, rendant la langue plus fluide à l'oral. Ex. : *J'ai vu maison* (au lieu de *J'ai vu une maison*).

V. Rapport à la norme métropolitaine

Le rapport du français congolais et du français ivoirien à la norme métropolitaine (celle de France) est à la fois de proximité institutionnelle et de distance sociolinguistique.

5.1. Proximité institutionnelle

La proximité institutionnelle s'explique en ce sens qu'étant langue officielle dans les deux pays, le français est la langue de l'administration, de l'enseignement et des médias formels. Il y a aussi référence normative étant donné que les grammaires, dictionnaires et manuels scolaires s'appuient sur la norme métropolitaine (orthographe, syntaxe, conjugaison).

Et, quant au prestige social, le français, dans les deux pays, est associé à l'élite, à la réussite scolaire et professionnelle.

5.2. Distance sociolinguistique

En RDC, le français standard est d'usage dans les institutions, alors que le français dit populaire s'écarte de la norme par simplification grammaticale et interférence du lingala, kiswahili, kikongo, ciluba. En fait, la norme métropolitaine reste l'idéal, mais la pratique quotidienne s'en éloigne toujours.

En Côte d'Ivoire, le français populaire ivoirien simplifie aussi la syntaxe et la phonétique. Le nouchi s'éloigne davantage de la norme tout en créant un lexique et une grammaire propre. C'est le cas, par exemple du mot '*Gaou*' : lorsque l'on dit que monsieur est gaou, c'est-à-dire qu'il est naïf. Donc, le mot '*Gaou*' n'a pas d'équivalent en français métropolitain. C'est en ce sens que le groupe ivoirien Magic System (2000) chantait '*Premier Gaou n'est pas gaou*', c'est '*deuxième Gaou qui est gnaton*', formule devenue proverbiale en Côte d'Ivoire et dans l'espace francophone africain. D'origine nouchi, le terme '*Gaou*' (argot ivoirien)

signifie naïf, idiot, personne qui se laisse facilement avoir. En Lingala (RDC), on dit : *“Yuma, Zoba, Bolole, Kizengi, Yha Ngwen”*.

5.3. Tensions entre norme scolaire et usages réels

Il est, en fait, constaté un écart entre ce qui est appris et ce qui est pratiqué : les élèves sont censés maîtriser une norme qu'ils ne pratiquent pas dans la vie quotidienne.

Outre cet écart, il sied aussi de signaler le jugement social, c'est-à-dire que le fait de parler un français populaire peut paraître *“incorrect”* ou *“non académique”*, alors qu'il est parfaitement fonctionnel dans la communication.

Il y a aussi opposition entre identité et conformité. Alors que la norme scolaire impose une uniformité, les usages réels, eux, expriment une identité culturelle et locale.

5.4. Légitimité croissante des variétés africaines du français

C'est un phénomène qui est, aujourd'hui reconnu dans les milieux académiques, culturels et voire institutionnels. En effet, les variétés africaines des français congolais, ivoirien, sénégalais, camerounais, etc., ne sont plus perçus comme des *“déviations”* de la norme métropolitaine, mais comme des variétés légitimes avec leur propre cohérence interne.

A la lumière de ce qui est dit ci-haut, il y a lieu d'affirmer sans ambages que la francophonie tend vers un français polycentrique, et cette évolution est déjà perceptible.

Que peut-on entendre, alors, par français polycentrique ?

Une langue est dite *“polycentrique”* lorsqu'elle n'a plus un seul centre normatif (Paris), mais plusieurs pôles de légitimité. C'est-à-dire que chaque espace francophone (Afrique, Europe, etc.) développe ses propres usages, variétés et normes locales, tout en restant relié au français global dit de *“référence”* ou *“hexagonal”*. Et pour preuve, les signes de cette évolution

ne sont pas trompeurs, étant donné que la diversité des variétés africaines ; français ivoirien, congolais, sénégalais, camerounais, etc., chacun possède une cohérence interne et une légitimité croissante. Le nouchi et le français populaire congolais sont désormais étudiés et valorisés.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, il apparaît dès lors pertinent d'affirmer et de conclure ce qui suit :

- Les variétés africaines ne sont plus des *“suffragants”*, mais bien des pôles émergents.
- Nous en appelons à une reconnaissance institutionnelle.
- Le français dit *“métropolitain”* est devenu un partenaire aussi plus prenant qu'offrant.

Donc, le français métropolitain dit de France n'est pas si riche qu'il ne puisse rien avoir à recevoir de variétés africaines. Et, en ricochet, ces dernières ne sont pas si pauvres qu'elles ne puissent rien avoir à donner au français hexagonal. A bien prendre les choses, l'avenir du français hexagonal tient aux variétés africaines comme l'enfant au sein de sa mère. D'où la nécessité de repenser la francophonie en terme de pluralité et non de hiérarchie.

En d'autres termes, cette étude met en lumière :

- La créativité linguistique des locuteurs africains dans l'appropriation du français ;
- Les tensions entre norme prescriptive et usages vernaculaires, souvent stigmatisés mais socialement fonctionnels ;
- Le rôle des politiques linguistiques nationales dans la reconnaissance (ou la marginalisation) de ces variétés ;
- La nécessité de repenser les hiérarchies linguistiques à l'aune des pratiques réelles et des enjeux identitaires.

Bref, l'article appelle à une revalorisation des variétés africaines du français, non comme des « *suffragants* » dépendants, mais comme des formes légitimes et évolutives du français, porteuses de sens, de culture et de pouvoir symbolique.

Références bibliographiques

- AKISSI BOUTIN Béatrice et al., *La prononciation du français en Afrique : Côte d'Ivoire. Phonologie, variation et accents du français*, Hermès Science Lavoisier, 2009.
- AUROUX Sylvain, *Histoire des idées linguistiques*. Tome II : Le développement de la grammaire occidentale, Liège, éd. Mardaga, 1992.
- CALVET Louis-Jean, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette, 1999.
- CLYNE Michael, *Pluricentric Languages : Differing norms in different nations*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 1992.
- DIMMENDAAL GERRIT J. et RAINER VOSSEN, *The Oxford Handbook of African Languages*, Oxford, éd. Oxford University Press, 2020.
- GUÉBO YOROBA Josué, *Dictionnaire des mots et expressions du français ivoirien*, Paris, L'Harmattan, Collection Études africaines, 2016.
- HERBERMANN Charles George, *The Catholic Encyclopedia : An International Work of Reference on the Constitution, Doctrine, Discipline, and History of the Catholic Church*, vol. 10, The Encyclopedia Press, 1911.
- KOUADIO N'GUESSAN Jérémie, *Le français de la Côte d'Ivoire : description et analyse*, Paris, Karthala, 2008.
- KOUADIO Pierre Adou, « La problématique d'une description systématique du nouchi », *Science du langage et communication*, n°10, p. 59-69.
- LABOV William, *Sociolinguistic patterns*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1972.
- LAFAGE Suzanne, *Le lexique français de Côte d'Ivoire. Appropriation et créativité*. Le Français en Afrique n°16-17, CNRS/Institut de linguistique française, Nice, 2002.
- LEGENDRE René, *Norme linguistique, niveaux de langue et variation linguistique*, TELUQ, cours EDU 1022, 2006.
- MESSOU BAN Ghislain, *Une analyse morphosémantique et sociolinguistique de locutions interjectives du nouchi*, Abidjan, Revue Zaouli, Université Félix Houphouët-Boigny, 2025.
- MUMBANZA MWADI WA MALONGA, *Le français congolais : usages et représentations*, Kinshasa, éd. PUC, 2005.
- N'GATTA KOUKOUA Etienne et al., « Le nouchi, d'une langue urbaine à une langue de représentation nationale », Université Alassana Ouattara de Bouaké, Passerelle, Vol. 10, N°1, 2021, p. 151-168.
- SABOURIN Patrick et BÉLANGER Alain, « La dynamique des substitutions linguistiques au Canada ». *Revue Population*, vol. 70, n°4, 2015, p. 771-803.